



**Liste des fiches action co-construites  
dans le cadre du Plan Climat Air Energie  
Territorial de la Communauté de  
Communes Couserans Pyrénées**

**2019-2024**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES COUSERANS-PYRENEES**

**1 rue de l'Hôtel Dieu**

**09190 SAINT-LIZIER**

Téléphone : 05 64 37 19 41

## PREAMBULE

Dans le cadre du PCAET, sur la base, d'une part, de la concertation menée sur le territoire, d'autre part, des orientations prises au niveau national (SNBC – Stratégie Nationale Bas Carbone, PREPA – Plan National de Réduction des Polluants Atmosphériques) et enfin des orientations de la stratégie REPOS Occitanie (Région à Energie Positive), des fiches action ont été définies pour les 5 orientations stratégiques et les enjeux identifiés sur le territoire. Le tableau suivant présente la liste des 21 fiches action classées par orientation stratégique et par objectif. De plus, ce tableau indique également le calendrier prévisionnel de mise en œuvre de l'action sur la période 2019-2024.

ORIENTATION	OBJECTIF	ACTION	CALENDRIER PREVISIONNEL					
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
Vers une collectivité exemplaire	Mettre en place politique air énergie climat ambitieuse et transverse	1.1 Piloter, suivre et évaluer le PCAET avec objectif TEPOS 2050						
		1.2 Intégrer les enjeux du PCAET aux documents d'urbanisme						
	Sensibiliser aux enjeux de la transition et inciter à l'évolution des pratiques	1.3 Sensibiliser et informer les citoyens à la transition énergétique, écologique et à l'adaptation au changement climatique						
		1.4 Développer les pratiques écoresponsables dans la collectivité et auprès des structures qu'elle soutient						
Vers une préservation de la qualité remarquable de l'air en Couserans	Limiter la production de polluants atmosphériques	2.1 Aider à développer l'usage des carburants alternatifs						
		2.2 Développer les alternatives à l'autosolisme						
		2.3 Améliorer la qualité de l'air						
	Favoriser le stockage de carbone	2.4 Augmenter le stockage de carbone et développer les pratiques agricoles et forestières vertueuses						
Vers un territoire plus sobre	Limiter les déplacements et optimiser l'acheminement des marchandises en Couserans	3.1 Réduire les besoins en mobilité						
		3.2 Favoriser l'amélioration et l'optimisation de la logistique						
	Inciter les entreprises à entrer dans une démarche de développement durable	3.3 Accompagner les entreprises du territoire au développement durable						
		3.4 Favoriser la montée en compétences et la labellisation des professionnels						
	Diminuer la facture énergétique du territoire	3.5 Aider à la rénovation énergétique de l'habitat privé						
		3.6 Déployer une stratégie de gestion du patrimoine de la CC						
Vers un territoire énergétiquement et économiquement plus autonome	Soutenir filières ENR locales existantes ou en émergence	4.1 Promouvoir les opérateurs énergétiques territoriaux						
		4.2 Développer des projets ENR territoriaux						
	Favoriser une alimentation locale et raisonnée	4.3 Favoriser l'utilisation de produits locaux et biologiques à un coût maîtrisé						
	Favoriser les projets d'économie circulaire	4.4 Réaliser et mettre en oeuvre le PLPDMA pour limiter la production de déchets et favoriser le recyclage						
Vers un territoire plus résilient face au changement climatique	Inciter les acteurs du territoire à anticiper l'adaptation au changement climatique	5.1 Réaliser un schéma de développement touristique 4 saisons en Couserans						
		5.2 Préserver la ressource en eau						
	Limiter l'exposition des population aux risques induits par le changement climatique	5.3 Se préparer à la gestion des aléas naturels						

Les 21 fiches action sont décrites ci-après.



## LEGENDE

### Moyens financiers :

€ - Peu onéreux

€€ - < 15 000€

€€€ - >15 000€

### Impacts :

Qualité de l'air :



GES :



Adaptation changement climatique :



Biodiversité :



## FICHE ACTION 1.1 : Piloter, suivre et évaluer le PCAET avec objectif TEPOS 2050

<b>Axes stratégiques</b>		<b>Impacts</b>	
Vers une collectivité exemplaire			
<b>Objectifs</b>	<b>Public cible</b>	<b>Calendrier de réalisation</b>	
Mettre en place une politique air énergie climat ambitieuse et transverse	La collectivité et l'ensemble de ses partenaires	Suivi dès 2019 Evaluation à mi-parcours fin 2021-déb 2022 Evaluation en 2024	
<b>Porteur action</b>		<b>Partenaires à mobiliser</b>	
CCCP		Ensemble des partenaires impliqués dans le PCAET, notamment dans son comité de pilotage.	
<b>Descriptif de l'action</b>		<b>Sous actions</b>	
La CCCP a réuni plusieurs comités de pilotage lors de l'élaboration de son PCAET. Pour le faire vivre dans l'opérationnel, elle continue à le réunir et à co-construire sa démarche avec les acteurs du territoire.		Réunir le COPIL : 2 fois par an Faire le point sur les actions en cours et à venir Mettre à jour les indicateurs de suivi	
<b>Mise en œuvre</b>			
Référent CC CP	Référent externe	Budget	
Chargé(e) de mission PCAET	Aucun	€	


## Indicateurs

Nombre de comités de pilotage animés annuellement

Nombre d'actions en cours, programmées, finalisées

Evolution dans le temps des indicateurs PCAET (à partir du fichier de suivi des indicateurs)

## FICHE ACTION 1.2 : Intégrer les enjeux du PCAET aux documents d'urbanisme


<b>Axes stratégiques</b>		<b>Impacts</b>	
Vers une collectivité exemplaire			
<b>Objectifs</b>	<b>Public cible</b>	<b>Calendrier de réalisation</b>	
Mettre en place une politique air énergie climat ambitieuse et transverse	La collectivité et ses communes membres	<b>Elaboration du SCOT : 2020-2023</b> Au fur et à mesure du renouvellement des documents d'urbanisme	
<b>Porteur action</b>		<b>Partenaires à mobiliser</b>	
CCCP et communes membres		Communes membres, PNR, CAUE, DDT	
<b>Descriptif de l'action</b>		<b>Sous actions</b>	
Les objectifs et enjeux du PCAET doivent être intégrés dans les documents d'urbanisme du territoire (SCOT, PLU), dans les projets, dans l'aménagement de l'espace public. Il s'agit de favoriser l'utilisation du végétal pour limiter l'effet d'îlot de chaleur, l'imperméabilisation des sols, limiter la consommation foncière et favoriser la mobilité active au travers des orientations fixées par les documents.		Intégrer les enjeux du PCAET dans le SCOT, <b>notamment la diminution de la consommation foncière et des déplacements.</b> Intégrer cette problématique lors des évolutions des documents d'urbanisme communaux (préservé les espaces agricoles, maintenir et déployer des espaces boisés, préserver les espaces naturels dont les zones humides, etc) Réaliser un document cadre pour les projets d'aménagement et les espaces publics.	
<b>Mise en oeuvre</b>			
Référent CC CP	Référent externe	Budget	
Chef de projet SCoT	Communes	€€€ (SCoT environ 220 K €)	

	PNR, DDT, CAUE	
--	----------------	--

Impact éco GES	Impact Environnement	Qualité de l'air
<p> limiter le déstockage de carbone lors du changement d'usage des sols</p>	<p> Intégrer les enjeux TVB dans les documents d'urbanisme  Stratégie éviter, réduire, compenser pour les projets d'aménagement impactants</p>	<p> Sans objet</p>

Indicateurs
<p> Elaboration du SCOT et de l'intégration des enjeux Climat Air Energie  Nombre de PLU communaux mis à jour intégrant les enjeux Climat Air Energie  Réalisation du document cadre pour les projets d'aménagement et les espaces publics</p>

## FICHE ACTION 1.3 : Sensibiliser et informer les citoyens sur la transition énergétique, écologique et à l'adaptation au changement climatique

<b>Axes stratégiques</b> Vers une collectivité exemplaire		<b>Impacts</b> 
<b>Objectifs</b> Sensibiliser aux enjeux de la transition et inciter à l'évolution des pratiques Informer, sensibiliser, former, mobiliser les habitants et les acteurs aux changements climatiques	<b>Public cible</b> Citoyens du Couserans	<b>Calendrier de réalisation</b> Les actions de sensibilisation, information, formation devront se faire sur l'ensemble de la période 2019-2024. Diverses formes sont envisageables réunions, conférences, expos, bulletins d'informations, animations...
<b>Porteur action</b> CCCP	<b>Partenaires à mobiliser</b> Associations du territoire (Coalition climat, comité écologique ariégeois Terre'Eau), écoles, relais d'opinion, CNRS de Moulis, Association des naturalistes de l'Ariège...), partenaires institutionnels (PNR, SDE, ALEDA ...)	
<b>Descriptif de l'action</b> Il s'agit de sensibiliser et inciter les acteurs et citoyens à entrer dans une démarche de transition écologique et énergétique en cohérence avec le PCAET. Cette approche valorise les initiatives locales et s'appuie sur les acteurs (nombreux) du territoire œuvrant en ce sens. Les bonnes pratiques en termes d'atténuation du changement climatique comme de l'adaptation sont valorisées afin de faire évoluer les comportements.	<b>Sous actions</b> Organiser et réaliser des animations sur certains thèmes comme par exemple, biodiversité, jardins pédagogiques, tri sélectif, sentinelle de l'eau, sensibilisation éco gestion, mobilité douce, pollution de l'air, développement durable, risques naturels, santé et environnement Valoriser des initiatives locales Vulgariser et faire connaître les travaux du CNRS de Moulis sur l'adaptation des espèces au changement	




	<p>climatique</p> <p>Inciter les démarches de transition en milieu scolaire</p> <p>Participer aux nuits de la thermographie pour informer les habitants sur les aides de la Communauté de Communes concernant la rénovation énergétique</p> <p>Diffuser l'information sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur les structures existantes : Maisons du Parc, médiathèques, bibliothèques, foyers ruraux, etc</p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mise en oeuvre		
Référent CCCP	Référent externe	Budget
Chargé(e) de mission PCAET Ambassadeur du tri Service communication de la CC Service des eaux Médiathèques	Associations, CNRS Moulis, PNR, SDE, ALEDA	€

Indicateurs
Nombre d'animations et de participants Nombre de supports réalisés Nombre d'écoles, de collèges, de lycées et de centres engagés dans des actions en faveur de la transition Nombre de lieux où des actions ont été menées (maison du Parc, médiathèques, bibliothèques, foyers ruraux, etc)

## FICHE ACTION 1.4 : Développer les pratiques écoresponsables dans la collectivité et auprès des structures que la collectivité soutient

<b>Axes stratégiques</b>		<b>Impacts</b>	
Vers une collectivité exemplaire			
<b>Objectifs</b>	<b>Public cible</b>	<b>Calendrier de réalisation</b>	
Sensibiliser aux enjeux de la transition et inciter à l'évolution des pratiques	CCCP Communes Entreprises Administrations	Dès 2019 Renouveler les initiatives et les partenariats annuellement pour démultiplier les effets sur le territoire	
<b>Porteur action</b>		<b>Partenaires à mobiliser</b>	
CCCP (prendre appui sur les actions déjà portées par le SICTOM)		PNR, Conseil Départemental, communes, entreprises, associations	
<b>Descriptif de l'action</b>	<b>Sous actions</b>		
La collectivité souhaite généraliser les gestes éco responsables dans son fonctionnement et auprès de ses partenaires, qu'elle accompagne et / ou finance. La première étape consiste à valoriser les démarches de développement durable dans la commande publique afin d'envoyer un signal aux acteurs du territoire et de montrer l'exemplarité de la CCCP. Elle peut également accompagner ses partenaires dans la mise en place de leur démarche éco responsable.	Intégrer des critères de développement durable dans les marchés passés par la CC Envisager des critères développement durable dans les critères de subvention de la CC Accompagner les partenaires dans leur démarche Promouvoir la démarche des manifestations éco-responsables portée par le PNR, CD09, ANA et l'ADT		
<b>Mise en oeuvre</b>			
Référent CCCP	Référent externe	Budget	

Services marché, développement économique, PCAET, SICTOM	PNR, CD09, ANA	€
----------------------------------------------------------	----------------	---

## Indicateurs

Nombre d'agents formés aux pratiques éco-responsables (tri, écoconduite, etc)  
 Mise en place de critères développement durable dans la commande publique  
 Nombre de partenaires accompagnés dans leur démarche éco responsable  
 Nombre de critères développement durable intégrés dans les critères de subvention de la CC

## FICHE ACTION 2.1 : Aider à développer l'usage des carburants alternatifs

### Axes stratégiques

Vers une préservation de la qualité remarquable de l'air en Couserans

### Impacts



### Objectifs

Limiter la production de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre  
*→ 1/3 du renouvellement des véhicules légers de la CC en véhicules à faibles émissions*  
*→ Expérimentation d'un PL au moins en véhicule à faible émission*

### Public cible

Acteurs économiques du territoire, citoyens, partenaires, CC

### Calendrier de réalisation

Chaque année et dès 2019, renouvellement d'un tiers de la flotte de VL de la CC en véhicules en faibles émissions  
 A partir de 2021, expérimentation du renouvellement d'au moins un PL en véhicule à faible émission  
 Chaque année, communication autour des véhicules faibles émissions

### Porteur action

CC CP  
SDE

### Partenaires à mobiliser

SDE, Enedis, GRDF, CCI, Chambre d'agriculture, Entreprises, DEFA, Associations, etc.

### Descriptif de l'action

L'action vise à favoriser l'utilisation de carburants propres auprès des acteurs du territoire (transporteurs, habitants, agriculteurs, entreprises mais également la flotte de la communauté de communes). Cette approche vise à la fois à développer le réseau de bornes de recharges électriques mais également à s'inscrire dans des démarches innovantes type hydrogène, bio GNV.

### Sous actions

Développer les bornes électriques sur le territoire  
 Engager des discussions sur hydrogène et bio GNV avec partenaires (des aides à l'achat de véhicules de transport de marchandises roulant au GNV/bio GNV peuvent être apportées par des partenaires comme GRDF)  
 Envisager le remplacement des véhicules diesel de la CC par des véhicules à faibles émissions

## Mise en oeuvre

Référent CCCP	Référent externe	Budget
Chargé de mission PCAET en lien avec les services (technique, commande publique, SICTOM, eau...)	Enedis, GRDF, SDE09, DEFA	€€€

## Indicateurs

Nombre de bornes de recharge électriques installées entre 2019 et 2024  
 1/3 des VL de la CC renouvelés en véhicules à faibles émissions entre 2019 et 2024  
 Achat d'au moins un PL à faibles émissions  
 Diminution de la consommation de carburant totale du territoire d'au moins 20 GWh en 2026  
 Doubler la consommation de carburants à faibles émissions d'ici 2026

## FICHE ACTION 2.2 : Développer les alternatives à l'autosolisme

### Axes stratégiques

Vers une préservation de la qualité remarquable de l'air en Couserans

### Impacts



### Objectifs

Limiter la production de polluants atmosphériques

### Public cible

Citoyens, entreprises et visiteurs du territoire

### Calendrier de réalisation

2019 : élaboration du schéma de déplacements doux -expérimentation navette urbaine – étude navette urbaine – expérimentation Rézo Pouce  
 2020 à 2024 : inscription des tracés du schéma de déplacements doux dans les documents d'urbanisme – expérimentation navette urbaine – extension du dispositif Rézo Pouce à l'ensemble du territoire - développement de tiers lieux

### Porteur action

CCCC  
 Communes – CD 09 (inscription des tracés schéma de déplacements doux dans les documents d'urbanisme, les projets d'aménagement et réalisation des itinéraires)

### Partenaires à mobiliser

PNR Pyrénées Ariégeoises, PNR Grands Causses (retour d'expérience), Associations du territoire (Coalition Climat, Comité écologique ariégeois, associations de cyclistes), Communes, Région Occitanie, ADEME, Conseil Départemental, communes

### Descriptif de l'action

Cette action correspond à la mise en œuvre du Plan Global de Déplacements du Couserans réalisé en 2016 par le PNR Pyrénées Ariégeoises.

Il s'agit ici de valoriser l'offre de transport existante par la mise en place d'une offre complémentaire (transport à la demande, covoiturage, autostop organisé, navette

### Sous actions

#### Promouvoir les mobilités alternatives :

- création d'une Plateforme d'information multimodale en ligne
- Création d'une Maison de la Mobilité et développement de relais locaux
- Actions de promotion des mobilités alternatives

<p>urbaine), d'actions de promotion et d'outils de communication.</p> <p>Cette action prend en compte l'intermodalité en plaçant les mobilités actives en complémentarité du réseau de transport et en projetant la réalisation d'un pôle d'échanges à Saint-Girons.</p> <p>En donnant plus de visibilité aux mobilités alternatives et en les confortant, cette action vise à accroître leur attractivité et favoriser le changement de comportement.</p>	<p><b>Organiser les mobilités alternatives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du service public de <u>transport à la demande</u></li> <li>- réalisation d'un schéma de <u>développement des modes actifs</u></li> <li>- réalisation d'une étude de faisabilité d'un <u>pôle d'échanges multimodal</u></li> </ul> <p><b>Développer de nouvelles mobilités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une étude d'opportunité de création d'une <u>navette urbaine</u> dans l'agglomération de Saint-Girons</li> <li>- Soutien à la <u>mobilité participative</u> (autostop sécurisé, covoiturage de proximité, covoiturage pour l'évènementiel)</li> </ul>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mise en oeuvre		
Réfèrent CCCP	Réfèrent externe	Budget
Chargé de mission Mobilité Chef de projet SCoT	PNR, CD 09, Communes	€€€

Indicateurs
<p>Extension du dispositif Rezo Pouce à l'ensemble du territoire</p> <p>Doubler le nombre d'utilisateurs de la plateforme TAD</p> <p>Création de la Maison de la Mobilité</p> <p>Réalisation du schéma de développement des modes actifs</p> <p>Réalisation de l'étude de faisabilité « pôle d'échanges multimodal »</p> <p>Réalisation d'une étude d'opportunité de création d'une navette urbaine dans l'agglomération de Saint-Girons</p> <p>Expérimentation de la navette urbaine en période estivale</p> <p>Nombre de kms de voies piétonnes/cyclables engagés/réalisés</p> <p>Nombre de Plans de Mobilité entreprises ou initiatives type Plans de Mobilité mis en place</p>

## FICHE ACTION 2.3 : Améliorer la qualité de l'air

### Axes stratégiques

Vers une préservation de la qualité remarquable de l'air en Couserans

### Impacts



### Objectifs

Limiter la production de polluants atmosphériques

### Public cible

Citoyens, entreprises, établissement

### Calendrier de réalisation

2020-2021 : campagne de mesure qualité de l'air  
 2019-2024 : communication équipements performants de chauffage bois  
 2021-2024 : campagne de lutte contre les plantes allergisantes  
 2019-2021 : relai des actions du plan santé environnement du PNR

### Porteur action

CCCP  
 PNR : plan santé environnement  
 ANA : campagne de lutte contre les plantes allergisantes

### Partenaires à mobiliser

COMMUNES/CD09/ CR/ CHAC/PNR/ANA/ARS

### Descriptif de l'action

La qualité de l'air extérieur comme intérieur devient un enjeu de plus en plus prégnant pour les territoires et les bâtiments.

Cette action consiste à :

- limiter le brûlage de bois vert (écobuage) et la mauvaise combustion (foyers ouverts) afin d'améliorer la qualité de l'air
- lutter contre la pollinose liée la prolifération de végétaux allergisants (dont ambrosies..)
- améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics (diminuer la présence de

### Sous actions

Communiquer et valoriser les labels type flamme verte et les foyers fermés  
 Communiquer sur le remplacement de l'écobuage et du brûlage des végétaux par des pratiques plus vertueuses (broyage des déchets verts par exemple)  
 Mener une campagne de lutte contre les pollinoses liées notamment à l'ambrosie (repérer les zones sensibles, arracher les plantes et sensibiliser)  
 Relayer les actions de communication et de sensibilisation du Plan Santé Environnement du PNR  
 Réaliser des mesures sur la qualité de l'air intérieur et



COV).	<p>extérieur et aider les communes membres à respecter la réglementation</p> <p>Inciter à l'utilisation de produits d'entretien sans composés organiques volatils</p> <p>Inciter à l'achat de mobilier moins polluant (exemple : limiter les panneaux de particules)</p>
-------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mise en oeuvre		
Référent CCCP	Référent externe	Budget
<p>Chargé(e) de mission PCAET/habitat/santé (suivi Plan Santé Environnement du PNR + étude ANA plantes allergisantes) / développement économique (lien avec les professionnels du bâtiment)/</p> <p>Commande publique et service bâtiments (achat de mobilier, de produits d'entretien sans COV)</p>	ARS, ANA, PNR	€€

Indicateurs
<p>Organisation d'une campagne de mesure de qualité de l'air en Couserans</p> <p>Mise en place de campagnes de mesure de la qualité de l'air intérieur dans les crèches de la Communauté de Communes</p> <p>Nombre de foyers ouverts remplacés par des installations labellisées flamme verte 7 étoiles dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique/OPAH/PIG</p> <p>Nombre d'animations de communication/sensibilisation (produits d'entretien sans COV, mobilier moins polluant, brûlage des végétaux, broyage, pollens allergisants, etc)</p> <p>Participation au projet PRSE du PNR</p>

## FICHE ACTION 2.4 : Augmenter le stockage de carbone et développer les pratiques agricoles et forestières vertueuses

### Axes stratégiques

Vers une préservation de la qualité remarquable de l'air en Couserans

### Impacts



### Objectifs

Maintenir le stockage carbone dans le sol et la biomasse  
  
Réduire les émissions de polluants atmosphériques du secteur agricole

### Public cible

Propriétaires et Exploitants forestiers, agriculteurs

### Echéance

2024

### Porteur action

PNR, Chambre d'agriculture

### Partenaires à mobiliser

ONF, CC, ANA, CRPF, propriétaires forestiers

### Descriptif de l'action

Les milieux naturels, forestiers, agricoles, permettent de fixer naturellement le carbone, dans les sols, dans les arbres. Le maintien et le développement de ce stockage carbone permettent de renforcer le volet atténuation du plan climat, tout en préservant des espaces naturels nécessaires à l'équilibre du territoire, à son attractivité. Les plantations de haies d'essences locales (bocagères et de clôture), les pratiques agricoles vertueuses et le déploiement de la sylviculture irrégulière et d'exploitations agricoles biologiques seront autant d'atouts favorisant le stockage carbone du territoire et l'amélioration de la qualité de l'air.

### Sous actions


Préserver la couverture boisée du Couserans, qui représente un énorme stock de Carbone sur pied. Encourager une gestion forestière (de type irrégulière) qui permette au maximum de conserver le stock de carbone forestier, sur pied et dans le sol (éviter les coupes rases qui mettent à nu le sol et provoque la décomposition de la matière organique, privilégier les coupes d'éclaircies qui permettent au contraire de maintenir une couverture boisée garante du maintien du C du sol). Encourager une sylviculture qui vise la production de bois d'œuvre (destiné aux scieries puis à la construction) plutôt que de bois-énergie ou de bois de trituration (stockage durable de carbone vs durée de vie courte du papier et du BE). Favoriser une sylviculture qui permette de maintenir en permanence, voire d'augmenter, le

	<p>stock de bois sur pied. Encourager la végétalisation en milieu urbain (espaces publics, clôtures..) Valoriser et soutenir les pratiques agricoles vertueuses (agriculture bio, pratiques agroécologiques, etc) Reconstituer la fonctionnalité des zones humides et autres milieux vecteurs des services écosystémiques Inciter à la construction de maisons en bois plutôt qu'en béton</p>
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mise en œuvre		
Référent CCCP	Référent externe	Budget
Chargé(e) de mission PCAET Chargé de mission développement économique (construction bois)	ONF, Parc Naturel Régional, CIVAM BIO, Chambre d'agriculture, association de propriétaires forestiers	€€

Indicateurs
<p>Volume de bois sur pied en forêt (données IFN) dans le Couserans et évolution. Evolution de la SAU en agriculture biologique Nombre d'actions de valorisation de l'utilisation du bois dans la construction et de la gestion forestière raisonnée Evolution des surfaces boisées</p>




## FICHE ACTION 3.1 : Réduire les besoins en mobilité

<b>Axes stratégiques</b>		<b>Impacts</b>	
Vers un territoire énergétiquement plus sobre			
<b>Objectifs</b>	<b>Public cible</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	
Réduire les besoins en mobilité	Citoyens, entreprises, collectivités	2019 à 2024	
<b>Porteur action</b>		<b>Partenaires à mobiliser</b>	
Service éco CCCP + chargé de mission mobilité		CCI, CMA	
<b>Descriptif de l'action</b>	<b>Sous actions</b>		
<p>La non mobilité est parfois possible, parfois choisie, parfois subie. Favoriser la non mobilité permet donc d'apporter du confort dans certains cas, en évitant des déplacements, mais parfois de réduire la précarité liée aux difficultés de transports. La création de maisons de services au public, de services/commerces itinérants, permet d'améliorer le quotidien des citoyens. D'un point de vue professionnel, l'ordonnance macron publiée le 27 septembre 2017 facilite la mise en place du télétravail régulier et occasionnel. La création de tiers-lieux permet de faciliter le travail et la visio-conférence.</p>	<p>Identifier et valoriser les tiers lieux actuels et potentiels du territoire, les équiper techniquement Créer des maisons de services publics Inciter à la pratique du télétravail Faciliter le développement des commerces itinérants</p>		

Mise en oeuvre		
Référent CCCP	Référent externe	Budget
Service économique et mobilité		

Indicateurs
<p>Nombre de lieux équipés pour du coworking</p> <p>Nombre de maisons de services publics (MSAP) créées</p> <p>Nombre d'utilisateurs des tiers lieux et des services dédiés</p> <p>Nombre de commerces itinérants sur le territoire</p> <p>Nombre d'employeurs ayant une démarche spécifique sur le télétravail</p>


## FICHE ACTION 3.2 : Réaliser une étude sur l'amélioration de la logistique

<b>Axes stratégiques</b>		<b>Impacts</b>	
Vers un territoire énergétiquement plus sobre		  	
<b>Objectifs</b>	<b>Public cible</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	
Limiter les déplacements et optimiser l'acheminement des marchandises en Couserans	Entreprises du territoire, zones économiques	2024	
<b>Porteur action</b>		<b>Partenaires à mobiliser</b>	
Service éco CCCP		CCI, ADOCC, AAA	
<b>Descriptif de l'action</b>	<b>Sous actions</b>		
La position géographique et la composition des infrastructures de desserte du territoire rendent la logistique peut évidente sur le territoire. Il n'existe pas ou peu d'alternative au véhicule thermique, avec ses impacts. Malgré tout, le territoire a besoin de se développer économiquement via des solutions innovantes permettant à la fois une desserte réelle, mais des impacts réduits. Une étude groupée à l'échelle de zones économiques sur l'amélioration de la chaîne logistique (fret, approvisionnement, livraisons) permettrait de faire émerger les pistes d'actions concrètes.	Réaliser d'une étude dédiée, intégrant l'ensemble de la chaîne logistique, avec un zoom sur la notion de dernier kilomètre sur le territoire		

Mise en oeuvre		
Référent CCCP	Référent externe	Budget
Service économique	AAA	€€€

Indicateurs
Réalisation d'une étude logistique Nombre d'entreprises engagées dans l'optimiser du fret marchand




## FICHE ACTION 3.3 : Accompagner les entreprises du territoire au développement durable

<b>Axes stratégiques</b>		<b>Impacts</b>	
Vers un territoire énergétiquement plus sobre			
<b>Objectifs</b>	<b>Public cible</b>	<b>Calendrier de réalisation</b>	
Inciter les entreprises à entrer dans une démarche de développement durable	Entreprises du territoire	2019 à 2024	
<b>Porteur action</b>		<b>Partenaires à mobiliser</b>	
Service éco CCCP		CCI, CMA, Agence Régionale Développement Economique, PNR, Unions des professionnels, ADEME	
<b>Descriptif de l'action</b>	<b>Sous actions</b>		
<p>Les entreprises du territoire contribuent à l'atteinte des enjeux climat air énergie du Couserans. Elles doivent elles-mêmes opérer une évolution de leurs pratiques, face aux enjeux environnementaux. De nombreuses démarches locales existent, et certaines entreprises s'engagent déjà dans des certifications ISO 50001 ou des démarches de type RSE (ISO 26000).</p> <p>Inciter les entreprises à s'engager dans des initiatives locales existantes de maîtrise de l'énergie</p>	<p>Inciter les entreprises à intégrer des labellisations et démarches développement durable (démarche RSE, ISO 50001) et valoriser les initiatives locales</p> <p>Inciter les entreprises locales à s'engager dans des dispositifs vertueux en termes de maîtrise de l'énergie et de développement durable : Eco défis des artisans (CMA09-PNR), TPE/PME gagnantes sur tous les coûts (ADEME), objectif énergie (CCI)</p>		
<b>Mise en oeuvre</b>			
Référent CCCP	Référent externe	Budget	
Service économique	CCI, CMA, PNR	€€	
<b>Indicateurs</b>			



Nombre d'entreprises engagées dans une démarche de labellisation : RSE, certification ISO 50001  
Evolution des consommations énergétiques des secteurs tertiaires et industriels  
Nombre d'artisans engagés dans l'éco défi  
Nombre d'entreprises engagées dans des dispositifs vertueux en termes de maîtrise de l'énergie et de développement durable (Eco défi, objectif énergie...)

## FICHE ACTION 3.4 : Favoriser la montée en compétences et la labellisation des professionnels

<b>Axes stratégiques</b>		<b>Impacts</b>	
Vers un territoire énergétiquement plus sobre		  	
<b>Objectifs</b>	<b>Public cible</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	
Disposer des compétences sur le territoire pour les travaux de rénovation énergétique	Entreprises et artisans du territoire	2019 à 2024	
<b>Porteur action</b>		<b>Partenaires à mobiliser</b>	
CCI, CMA, Syndicats professionnels, PNR		Service éco CCCP	

<b>Descriptif de l'action</b>	<b>Sous actions</b>
<p>La politique de maîtrise de l'énergie du Couserans implique une appropriation des enjeux et une offre de services adaptée de la part des entreprises et artisans du territoire. Ainsi, ils pourront participer activement et bénéficier des nouveaux marchés liés à la transition énergétique et environnementale de leur territoire.</p> <p>Il s'agit d'inciter les entreprises à intégrer des labels et des certifications, et de les informer et les former sur les nouveaux référentiels de performance (RGE, BEPOS,...). Il convient de s'appuyer sur la plateforme ACDC et sur les formations dispensées dans les lycées professionnels et les CFA.</p>	<p>Faire la promotion des labels et certifications existantes</p> <p>Organiser des formations dédiées aux artisans</p>




**Mise en oeuvre**

Référent CC CP	Référent externe	Budget
Service économique	CCI, CMA, Syndicats professionnels, PNR	€€

## Indicateurs




Nombre d'animations organisées (promouvoir les labels, les certifications existantes, informer sur l'approvisionnement en matières locales, etc)  
 Nombre d'entreprises formées, qualifiées

## FICHE ACTION 3.5 : Aider à la rénovation énergétique de l'habitat privé

<b>Axes stratégiques</b>		<b>Impacts</b>	
Vers un territoire énergétiquement plus sobre		  	
<b>Objectifs</b>	<b>Public cible</b>	<b>Echéance</b>	
Diminuer la facture énergétique du territoire	Citoyens, bailleurs, copropriétés	2019 à 2024	
<b>Porteur action</b>		<b>Partenaires à mobiliser</b>	
CC CP		Soliha, Anah, ALEDA, Conseil Départemental, PNR, CAUE, Espace info énergie, Agence locale de l'énergie	
<b>Descriptif de l'action</b>		<b>Sous actions</b>	
<p>L'habitat privé constitue un enjeu important afin de diminuer le bilan énergétique du Couserans. La rénovation énergétique de l'habitat privé et public est essentielle. Elle peut être dynamisée par une plateforme de rénovation énergétique, proposant ainsi un service public d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat. Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et les Programmes d'intérêts Généraux (PIG) permettent de soutenir les initiatives privées d'amélioration énergétique de l'habitat.</p>		<p>Mettre en place une plateforme de rénovation énergétique Poursuivre la mise en oeuvre des opérations OPAH et PIG existantes Promouvoir les dispositifs financiers existants (exemple : éco-chèque rénovation)</p>	
<b>Mise en oeuvre</b>			
Référent CCCP	Référent externe	Budget	
Chargé(e) de mission habitat	SOLIHA, ALEDA, PNR, CAUE, ANAH	€€€	
<b>Indicateurs</b>			

Nombre de projets de rénovation thermique aidés par la Communauté de Communes (OPAH, PIG)  
Mise en place de la plateforme de rénovation énergétique  
Evolution des consommations énergétiques du secteur résidentiel  
Nombre de chèques éco-rénovation distribués par la Région sur le territoire

## FICHE ACTION 3.6 : Stratégie patrimoniale de la Communauté de Communes et de ses communes


<b>Axes stratégiques</b>		<b>Impacts</b>	
Vers un territoire énergétiquement plus sobre		  	
<b>Objectifs</b>	<b>Public cible</b>	<b>Echéance</b>	
Diminuer la facture énergétique du patrimoine bâti des collectivités	CC, communes	2024	
<b>Porteur action</b>		<b>Partenaires à mobiliser</b>	
PNR, CC CP		ADEME, PNR, CAUE, ALEDA, SDE, Région, CD09, Etat	
<b>Descriptif de l'action</b>	<b>Sous actions</b>		
Au même titre que les autres acteurs du territoire, la Communauté de Communes et les communes se doivent de réaliser des économies d'énergies sur leur patrimoine bâti. Elles devront pour ce faire réaliser un audit énergétique de leur patrimoine afin de cibler les bâtiments les plus consommateurs. Puis définir une stratégie patrimoniale de gestion (rénovation, changement de destination, vente). Dans le même temps, elle privilégiera la construction de bâtiments exemplaires pour ses projets neufs.	<p>Réaliser un audit énergétique du patrimoine et réfléchir à chaque fois à l'utilisation d'énergies renouvelables.</p> <p>Elaborer une stratégie de gestion du patrimoine de la communauté de communes</p> <p>Organiser le suivi énergétique du patrimoine communal et intercommunal</p> <p>Réaliser des bâtiments performants (BEPOS, passifs, E+C-, no watt) et utiliser les ressources locales (bois, paille, terre, etc)</p> <p>Inciter les communes à la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de leur patrimoine</p>		
<b>Mise en oeuvre</b>			
Pilote CCCP	Pilote externe	Budget	

Services techniques Service développement économique	ALEDA, PNR	€€€
---------------------------------------------------------	------------	-----

## Indicateurs

m<sup>2</sup> rénovés sur la collectivité  
 m<sup>2</sup> construits performants sur la collectivité  
 kWh/an consommés par les collectivités pour leur patrimoine  
 nombre de projets (rénovation, construction) sur la collectivité ayant utilisé des matériaux locaux

## FICHE ACTION 4.1 : Promouvoir les opérateurs énergétiques territoriaux

<b>Axes stratégiques</b>		<b>Impacts</b>	
Vers un territoire énergétiquement et économiquement plus autonome			
<b>Objectifs</b>	<b>Public cible</b>	<b>Calendrier de réalisation</b>	
Soutenir les filières ENR locales existantes ou en émergence	Propriétaires, Agriculteurs, collectivités	2020 à 2024	
<b>Porteur action</b>		<b>Partenaires à mobiliser</b>	
SDE09 CCI/CA SCIC AEBF PNR		ADEME, E'Clr, CC, SCIC AEBF, SDE 09, CD 09, ALEDA, AREC, PNR, Chambre d'agriculture 09, CCI09, DDT	
<b>Descriptif de l'action</b>	<b>Sous actions</b>		
<p>Les opérateurs énergétiques territoriaux sont des structures ancrées sur le territoire, permettant de porter une dynamique de construction et de valorisation de la ressource énergétique locale. Elles peuvent travailler à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables. La participation citoyenne peut être un levier de financement.</p> <p>Cet opérateur pourra s'appuyer, d'une part, sur l'appel à projet qui est en cours au sein de la Communauté de Communes. Il porte sur les contrats de développement des énergies renouvelables thermiques qui permettront de développer des projets recourant aux énergies renouvelables thermiques et, d'autre part, sur la SCIC Ariège Energie Bois Forêt qui vise à devenir un opérateur coopératif et citoyen de vente de chaleur à partir de la ressource bois locale, gérée durablement.</p>	Valoriser, promouvoir les opérateurs énergétiques territoriaux pour maximiser le nombre de réalisations		



Mise en oeuvre		
Référent CCCP	Référent externe	Budget
Chargé de mission PCAET /chargé de mission développement de projets EnR territoriaux	PNR, ADEME, SCIC AEBF, SDE 09	€€€

Indicateurs
<p>Nombre d'opérateurs énergétiques territoriaux créés</p> <p>Nombre de projets réalisés</p> <p>Puissance installée en termes d'énergie renouvelable</p>

## FICHE ACTION 4.2 : Développer des projets EnR territoriaux

### Axes stratégiques

Vers un territoire énergétiquement et économiquement plus autonome

### Impacts



### Objectifs

Soutenir les filières ENR locales existantes ou en émergence

### Public cible

Ensemble des acteurs du territoire (entreprises, citoyens, collectivités...)

### Echéance

2019 à 2024

### Porteur action

CCCP  
PNR

### Partenaires à mobiliser

ADEME, E'Clr, Enedis, GRDF, EDF, Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège Syndicat, ALEDA, Chambre d'agriculture, Associations ECLR, Propriétaires forestiers, Région Occitanie, SCIC Ariège Energie Bois Forêt

### Descriptif de l'action

Le développement des énergies renouvelables (EnR) est un axe fort de la stratégie du Couserans, afin d'atteindre son objectif TEPOS 2050. Pour mener à bien ces actions, le territoire doit mieux identifier les installations existantes et formaliser son potentiel de développement via un schéma directeur, permettant de passer du potentiel du territoire, à la mise en œuvre concrète des projets. Un mix énergétique renouvelable permettra de valoriser l'ensemble des nombreux potentiels du territoire (bois énergie, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectrique, solaire thermique, etc).

### Sous actions

Réaliser un schéma de développement des ENR  
Réaliser un cadastre solaire  
Développer des projets ENR (solaire, méthanisation, biomasse...), notamment projets coopératifs et citoyens  
Animer les réseaux d'acteurs  
Informier sur la participation citoyenne dans les projets EnR

### Mise en oeuvre

Pilote CCCP

Pilote externe


Budget

Chargé de mission développement de projets EnR territoriaux	PNR, SDE	€€€
-------------------------------------------------------------	----------	-----

## Indicateurs

Réalisation du schéma de développement des énergies renouvelables  
 Réalisation du cadastre solaire  
 Nombre de projets d'énergie renouvelable mis en œuvre sur le territoire  
 Puissances installées sur le territoire  
 Nombre de réunions animées avec les réseaux d'acteurs et les citoyens

## FICHE ACTION 4.3 : Favoriser l'utilisation de produits et matériaux locaux et de produits biologiques à un coût maîtrisé

<b>Axes stratégiques</b>		<b>Impacts</b>	
Vers un territoire énergétiquement et économiquement plus autonome			
<b>Objectifs</b>	<b>Public cible</b>	<b>Calendrier de réalisation</b>	
Favoriser une alimentation locale et biologique à coût maîtrisé	Citoyens, acheteurs publics, entreprises	2020-2024	
<b>Porteur action</b>		<b>Partenaires à mobiliser</b>	
CCCP, PNR, CIVAM Bio, Chambre d'agriculture		Chambre d'Agriculture, CMA, PNR, CIVAM Bio 09, communes, SAFER, ECORCE	
<b>Descriptif de l'action</b>	<b>Sous actions</b>		
<p>La consommation et l'utilisation de produits locaux possède plusieurs atouts pour le territoire : développer l'économie locale, réduire les circuits de distribution, permettre à l'investissement de rester sur le territoire. Si les citoyens sont concernés, la commande publique est souvent un levier important pour engager une dynamique. La restauration collective permet ainsi de solliciter des volumes intéressants pour le territoire. En parallèle, un accompagnement à l'installation d'agriculteurs sur le territoire, pratiquant une agriculture biologique, permet de répondre à la demande du territoire et de réduire les apports de fertilisants minéraux azotés. Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle du PNR est en cours d'élaboration, dont les objectifs sont de faire des Pyrénées Ariégeoises un territoire à alimentation positive et de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire aux enjeux d'une alimentation locale et durable.</p> <p>Le lancement du défi des familles à alimentation positive</p>	<p>Intégrer dans la commande publique des produits et matériaux locaux (produits fabriqués dans un rayon allant de 100 à 250 km) et des produits biologiques avec un coût maîtrisé, notamment dans la restauration collective (s'inspirer du retour d'expérience de la cantine de la Bastide de Sérou)</p> <p>Accompagner l'installation d'exploitations agricoles basées sur des modèles durables (pratiques agroécologiques, agriculture biologique...)</p> <p>Aider à la mobilisation de leviers fonciers pour permettre l'installation de nouveaux agriculteurs (par exemple mobilisation du foncier par les communes pour accueillir du maraîchage)</p> <p>Etudier la faisabilité de nouvelles cuisines centrales alimentées en circuits courts</p> <p>Favoriser la commercialisation de proximité</p> <p>Relayer les actions du PAT du PNR</p> <p>Accompagner les artisans pour qu'ils s'approvisionnent plus facilement en matières</p>		

<p>par le PNR en partenariat avec le CIVAM Bio est une action de préfiguration de ce PAT.</p> <p>De plus, aujourd’hui, la construction bois ne se fait que de façon marginale avec la ressource locale. Un effort de restructuration des approvisionnements pour toute la filière bois doit être mené. Le PNR y travaille pour la construction et les menuisiers avec l'objectif de développer une plateforme de commercialisation de bois locaux sciés, séchés, triés, prêts à l'emploi. Cette plateforme serait accessible aux artisans et aux particuliers.</p>	<p>premières locales (bois, paille, terre...) Structurer des filières d’approvisionnement locales</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------


## Mise en oeuvre

Réfèrent CCCP	Réfèrent externe	Budget
Services développement économique, service à la population, commande publique	CIVAM Bio, PNR, Chambre Agriculture	€€€

## Indicateurs

<p>Nombre de nouvelles exploitations agricoles sur le territoire basées sur des modèles durables</p> <p>Réalisation d’une étude de faisabilité de cuisines centrales</p> <p>Nombre d’actions portées par le PAT du PNR</p> <p>Nombre d’installations agricoles soutenues dans des opérations de remobilisation du foncier</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## FICHE ACTION 4.4 : Réaliser et mettre en œuvre le plan local de prévention des déchets, favoriser l'écoconception, le réemploi, la réparation

<b>Axes stratégiques</b>		<b>Impacts</b>	
Vers un territoire énergétiquement et économiquement plus autonome			
<b>Objectifs</b>	<b>Public cible</b>	<b>Calendrier de réalisation</b>	
Favoriser les projets d'économie circulaire	Entreprises du territoire, service déchets CC CP	2019-2024	
<b>Porteur action</b>		<b>Partenaires à mobiliser</b>	
CC CP, Associations, PNR		CCI, CMA, Associations du territoire (Coalition climat, comité écologique ariégeois, ça tourne en bon), Fab Lab d'Oust, Association Terr'Eau	
<b>Descriptif de l'action</b>	<b>Sous actions</b>		
Dans le cadre de son plan local de prévention des déchets, la CC cherche à limiter la production de déchets et favoriser le recyclage. En amont, elle doit favoriser l'éco conception des produits, le réemploi et la réparation. Des projets de ressourceries sont portés par des acteurs du territoire et à renforcer. Dans le secteur du bâtiment, l'intégration de matériaux locaux et / ou biosourcés est également pertinente. La monnaie locale est un outil intéressant permettant de favoriser les circuits courts et de proximité.	Réaliser et mettre en œuvre le PLPDMA (Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés) Valoriser les initiatives d'éco-conception, réemploi, réparation, ressourceries et économie circulaire Valoriser la monnaie locale		
<b>Mise en oeuvre</b>			
Référent CCCP	Référent externe	Budget	
Service de collecte et de traitement	PNR, associations locales (Ca	€€€	

des ordures ménagères, service éco	tourne en Bon, monnaie locale 09)	
------------------------------------	-----------------------------------	--

## Indicateurs

Elaboration du PLPDMA  
 Evolution du volume monétaire de la monnaie locale  
 Réduction du tonnage de déchets envoyés à l'enfouissement  
 Amélioration de la part du tri sélectif dans le volume global des déchets  
 Nombre d'initiatives d'éco-conception, de ré-emploi, de réparation, de ressourcerie, projets d'économie circulaire mis en œuvre sur le territoire  
 Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées (recyclage, réduction des déchets, ré-emploi, réparation, etc)

## FICHE ACTION 5.1 : Réaliser un schéma de développement touristique 4 saisons en Couserans

### Axes stratégiques

Vers un territoire plus résilient face au changement climatique

### Impacts



### Objectifs

Inciter les acteurs du territoire à anticiper l'adaptation au changement climatique

### Public cible

Professionnels du tourisme

### Calendrier prévisionnel

2020-2024

### Porteur action

CCCP

### Partenaires à mobiliser

Office de tourisme du Couserans, ADT, CCI, acteurs touristiques, Syndicat mixte de Guzet, Association Mountain Wilderness, Département Ariège, SAVASEM, PNR

### Descriptif de l'action

Les effets du changement climatique vont d'impacter le territoire du Couserans : évolutions climatiques en période hivernale impactant l'économie touristique liée au ski, tension sur la ressource en eau en période estivale. Le territoire doit donc anticiper ces changements et réfléchir à une valorisation des atouts touristiques du territoire sur les 4 saisons, afin de maintenir et développer la dynamique touristique tout en limitant sa vulnérabilité aux aléas climatiques. Le tourisme est également un bon moyen de sensibiliser le grand public aux enjeux énergie climat et ainsi de participer à une prise de conscience de ces enjeux à une échelle plus vaste que celle du territoire.

### Sous actions

Réaliser un schéma touristique 4 saisons

### Mise en oeuvre

Référent CCCP	Référent externe	Budget
---------------	------------------	--------



Service développement économique	OT du Couserans	
----------------------------------	-----------------	--

## Indicateurs

<p>Réalisation du schéma</p> <p>Evolution du nombre d'activités, hors ski, proposées sur le territoire</p> <p>Evolution du nombre d'hébergements ouverts à l'année</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## FICHE ACTION 5.2 : Préserver la ressource en eau

### Axes stratégiques

Vers un territoire plus résilient face aux changements climatiques

### Impacts



### Objectifs

Inciter les acteurs du territoire à anticiper l'adaptation au changement climatique

### Public cible

Agriculteurs, installations hydroélectriques, citoyens, Syndicats des eaux

### Echéance

2024

### Porteur action

CCCP  
SMDEA  
PNR

### Partenaires à mobiliser

SYCOSERP, SMBVA, Chambre d'agriculture, Association Terr'Eau, Agence de l'Eau, CIVAM Bio 09, PNR, ANA

### Descriptif de l'action

Les impacts du changement climatique génèrent de la tension sur la ressource en eau, sur sa qualité ainsi que des conflits d'usage (irrigation, production d'énergie, notamment). L'agriculture et le tourisme peuvent être de grands consommateurs de cette ressource. Il convient donc d'accompagner, d'anticiper l'évolution des pratiques et de sécuriser la disponibilité en eau potable.

Il convient de reconstituer la fonctionnalité des zones humides et des autres milieux vecteurs des services écosystémiques ainsi que restaurer et préserver les milieux aquatiques (reconstituer les ripisylves et les haies dans les talwegs en plaine agricole).

De plus, certaines cultures sont plus consommatrices d'eau que d'autres. Ainsi, les pratiques agricoles peuvent être améliorées pour réduire la consommation d'eau : supprimer le drainage des champs, limiter l'évaporation en plantant des arbres autour des cultures, ajouter des "mauvaises herbes" pour augmenter la rétention des sols, adopter un système d'irrigation par "goutte à goutte" ou par système d'arrosage avec capteur de besoins, etc.

### Sous actions

Réaliser une étude sur l'adaptation des pratiques agricoles par rapport au changement climatique

Impulser une expérimentation sur l'évolution des pratiques agricoles en lien avec l'adaptation au changement climatique

Restaurer et préserver les zones humides

Mise en oeuvre		
Pilote CCCP	Pilote externe	Budget
Chargé(e) de mission PCAET	Services des Eaux, Agence de l'eau, SYCOSERP, Civam Bio, PNR, chambre d'agriculture	€€€

Indicateurs
<p>Réalisation d'une étude sur l'adaptation des pratiques agricoles par rapport au changement climatique</p> <p>Nombre d'actions relatives à la protection des zones humides en milieu agricole</p> <p>Evolution des périodes d'étiage des cours d'eau</p> <p>Evolution des consommations d'eau du territoire</p>

## FICHE ACTION 5.3 : Se préparer à la gestion des aléas naturels

### Axes stratégiques

Vers un territoire plus résilient face aux changements climatiques

### Impacts



### Objectifs

Limiter l'exposition des populations aux risques induits par le changement climatique (documents d'urbanisme, plans communaux de sauvegarde, PAPI d'intention...)

### Public cible

Citoyens, entreprises, collectivités

### Calendrier de réalisation

2019-2024

### Porteur action

SYCOSERP, communes

### Partenaires à mobiliser

CCCP, Agence de l'eau, ANA, PNR, DDT, CD09

### Descriptif de l'action

Même dans le cadre du respect du scénario +2 degrés des accords de Paris, le territoire doit anticiper les impacts du changement climatique, notamment les aléas naturels (inondations, mouvement de terrain, canicules, avalanches). Il faut donc anticiper afin de limiter l'exposition des populations aux risques. Cette anticipation se fait via l'intégration des enjeux dans les documents d'urbanisme, des plans de sauvegarde communaux, et une politique de prévention, notamment les inondations.

### Sous actions

- Favoriser l'émergence de plans communaux de sauvegarde
- Conduire une politique de prévention des inondations adaptée au changement climatique
- Organiser et développer un programme de sensibilisation aux risques naturels
- Mise en place d'un PAPI d'intention

### Mise en oeuvre

Référent CCCP

Référent externe

Budget

Chargé(e) de mission SCoT Chargé de mission PCAET	SYCOSERP, Communes	€€€
------------------------------------------------------	--------------------	-----

## Indicateurs

Mise en place d'un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations d'intention  
 Nombre de plans communaux de sauvegarde  
 Nombre de réunions de sensibilisation aux risques naturels  
 Nombre de documents d'urbanisme ayant eu une démarche spécifique sur l'analyse et la prise en compte des risques